

Efforts pour l'amélioration de la gestion de l'organisation et des opérations

Sur la base des objectifs et du plan à moyen terme, la JICA travaille sur l'amélioration de la gestion organisationnelle et des opérations. La JICA a mis l'accent sur des domaines tels que l'amélioration de la mobilité de la gestion organisationnelle, ainsi que sur la rationalisation et la simplification des procédures de travail.

● Amélioration de la mobilité de la gestion organisationnelle

Pour faire face aux changements environnementaux internes et externes, tels que la diversification des besoins des pays en développement et l'évolution des priorités des politiques d'APD du Japon, la JICA a effectué les efforts suivants dans son siège et ses bureaux à l'étranger.

Au siège de la JICA, les compétences des départements et sections responsables de chaque question ont été réorganisées. Cela permettra de faciliter le partage et l'utilisation des connaissances sur les questions de développement et de répondre efficacement aux initiatives mondiales pour la lutte contre les catastrophes, la sécurité alimentaire et autres domaines. En outre, afin de renforcer les fonctions des bureaux à l'étranger, la structure organisationnelle des bureaux a été revue et consolidée. Par ailleurs, le siège a renforcé son système de soutien aux bureaux à l'étranger.

● Simplification et rationalisation des procédures de travail

Au cours de l'exercice 2012, le Comité pour l'amélioration des

procédures opérationnelles, présidé par le président, a été formé au sein de la JICA. Sous la direction du président, la JICA a travaillé sur la rationalisation et la simplification drastique des procédures opérationnelles, et élaboré un plan pour améliorer la qualité et la rapidité des opérations. En se basant sur ce plan, la JICA a travaillé durant l'exercice 2015 sur les améliorations opérationnelles suivantes.

- ▶ Pour atteindre une gestion plus efficace, efficiente et adéquate de ses bureaux nationaux, la JICA a renforcé son dispositif de soutien technique pour intégrer des informations sur la gestion des installations et formuler le plan de rénovation et de maintenance à moyen et long terme.
- ▶ Pour réduire les coûts de développement et de maintenance du système, améliorer la commodité, et renforcer la gouvernance du système d'information, des améliorations des systèmes d'information, telles que la création d'une base de données partagée, ont été menées.
- ▶ Dans le but de contribuer et d'agir de manière plus efficace et plus souple vers la réalisation de résultats positifs dans les projets de coopération technique, les directives opérationnelles relatives aux dépenses pour les activités des experts, l'achat d'équipement et la formation à l'étranger ont été examinées. En outre, les procédures opérationnelles ont été simplifiées en améliorant la méthode d'estimation lors de la planification de projet et en développant des échantillons de description standards.

Efforts pour l'amélioration de l'environnement mondial

Le 1^{er} avril 2004, la JICA a adopté la politique environnementale en tant que principe de référence en matière de protection de l'environnement et elle a pris les premières mesures vers la mise en œuvre du système de gestion environnementale (SGE). Ces dernières années, le respect des obligations civiques telles que les lois et règlements environnementaux s'est fait plus pressant. Ainsi, après l'expiration de la certification ISO 14001 en 2013, la JICA a établi son propre SGE dans le but de construire un système plus efficient et efficace. Le SGE de la JICA vise à faciliter les activités de protection de l'environnement tout en continuant d'intégrer les principes fondamentaux de la norme ISO 14001.

● Politique environnementale

La JICA accorde la plus haute importance aux efforts qui intègrent une préoccupation environnementale. Les points clés de la politique environnementale sont les suivants ;

Principes de base

Conformément à la loi sur les règles générales de l'Agence japonaise de coopération internationale, la mission de la JICA est de « promouvoir la coopération internationale et le développement durable du Japon et de la situation socioéconomique internationale en contribuant au développement ou à la reconstruction de l'économie et de la société, ou à la stabilité économique des régions en phase de développement ». Les activités de protection de l'environnement mondial seront menées dans le respect des lois et règlements environnementaux. En outre, afin de prévenir

et de réduire les impacts environnementaux négatifs résultant des activités de la JICA, la JICA utilisera un système de gestion de l'environnement et travaillera constamment à son amélioration.

En particulier, la JICA va promouvoir les activités suivantes.

- ▶ Promotion des mesures de protection de l'environnement à travers des activités de coopération internationale
En se basant sur les politiques d'aide publique au développement (APD) du gouvernement japonais, la JICA encouragera les activités de coopération dans le domaine de la protection et de l'amélioration de l'environnement.
- ▶ Promotion des activités de sensibilisation à l'environnement
Afin de sensibiliser le public, la JICA collecte des informations sur les questions environnementales.
- ▶ Promotion des activités respectueuses de l'environnement au sein des bureaux et des installations de la JICA
La JICA promeut des programmes environnementaux visant à réduire les impacts négatifs causés par ses activités dans toutes ses installations.
- ▶ Respect des lois et règlements environnementaux
La JICA respecte systématiquement les lois et règlements sur la protection de l'environnement en vigueur.
Pour plus d'informations sur les autres activités, veuillez consulter le site internet (en anglais) de la JICA :

→ [Site internet de la JICA](http://www.jica.go.jp/english/our_work/social_environmental/index.html)

https://www.jica.go.jp/english/our_work/social_environmental/index.html